

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 50

Artikel: Chauvins. - Chauvinisme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187252>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

déjà au Jardin d'acclimatation pour les petits poulets. L'appareil se chauffe avec une lampe à alcool ; le thermomètre indique la température, qui doit être en général de 30 degrés, mais qui peut monter à 37, puisque c'est la température normale que l'enfant trouve dans les flancs maternels. Un enfant, qui était né à six mois et qui pesait 1,720 grammes en naissant, est resté quarante jours dans la couveuse et pesait 1,740 grammes lorsqu'on l'en a retiré. Un autre, qui était né à six mois, a gagné 90 grammes en neuf jours. Un autre est resté dix sept jours.

La moyenne du séjour pour trente-cinq enfants a été de sept à huit jours. Cinq seulement sont morts. Il y a, dans cette manière artificielle d'élever ces petits enfants, une méthode très ingénieuse, très utile, qui, en se généralisant, pourra rendre des services dans une foule de cas.

Les chasseurs de Gryon.

Dans le district d'Aigle, et bien plus loin encore, on a connu, ou entendu parler, du fameux chasseur de chamois, Aulet, de Gryon. On raconte qu'il était si supérieur aux autres chasseurs de la contrée, que les chamois ne craignaient réellement que lui seul ; quant à ses camarades, ils ne s'en faisaient guère de soucis, et se livraient, même à leur approche, tout tranquillement à leurs ébats, témoin cette jolie légende montagnarde :

Un grand-père chamois, chamois d'expérience,
Veillait sur un troupeau qui paissait en silence
Le verdoyant tapis qui recouvre nos monts ;
Soudain son œil perceant découvre à l'horizon
Un chasseur sous le vent qui doucement s'avance :
Paissez, dit-il aux siens, paissez tranquillement,
Ce n'est pas pour Branon qu'un chamois se dérange ;
Je vois aussi là-bas, au contour du rocher ;
Le prudent Samelon, qui tend à s'approcher ;
Mais ne craignez non plus, sa pipe est frais bourrée ;
Vous pouvez prendre encore une bonne bouchée.
A peine ce mot dit, la vieille sentinelle
Sur un dernier chasseur dirigeant sa prunelle,
Bondit en s'écriant : Gare à vous, c'est Aulet !
Qu'on déloge au plus vite, alerte, et du jarret !

Être né coiffé. — On dit familièrement de quelqu'un qui réussit en tout ce qu'il tente, qui est toujours heureux dans ses entreprises, qu'il est né coiffé. Cette locution, renouvelée des Grecs, tire son origine de ce que quelques enfants naissent avec une espèce de membrane sur la tête (*membrane amnios*), une sorte de coiffe naturelle dessinant l'emplacement qu'occupera plus tard leur chevelure.

Les Grecs et les anciens Romains tiraient des augures de cette coiffe et ils supposaient les enfants qui l'avaient en naissant, prédestinés à la fortune et à la puissance.

Telle était la confiance qu'on avait dans la vertu de ces coiffes, que l'on croyait même à leur efficacité pour d'autres que pour ceux sur la tête desquels elle les avait placées : on les achetait et on les portait sur soi en guise d'amulettes.

Les avocats romains comptaient sur cette membrane desséchée, pour avoir plus d'éloquence, et les premiers chrétiens allèrent si loin dans cette voie, en faisant bénir des coiffes sur l'autel pendant qu'on

disait la messe, que saint Chrysostôme dut prêcher contre les gens *coiffés*.

Idylle ferrugineuse. — La scène se passe en l'an de grâce 1882. Le train vient d'arriver dans une petite station, où son arrêt normal est d'une minute seulement. Deux ou trois voyageurs sont descendus ; autant, à peu près, y remontent... Une minute se passe, puis une autre, puis une troisième, une quatrième, une sixième... Y a-t-il un accident, un froissement extraordinaire ? se demandent les voyageurs qui, commençant à devenir inquiets, mettent, par ci par là, le nez à la portière.

Pour toute réponse, ils n'entendent qu'un bruit de meubles qu'on remue, entremêlé de jurons, et qui semble sortir du bureau du chef de gare.

Au bout de huit minutes, toutefois, ce dialogue vient dévoiler le mystère :

— Où diable avez-vous mis cette sonnette ?...

— Je vous dis que je ne l'ai pas touchée.

— Allons donc !... c'est le chat peut-être.

— ... La voilà ! ! s'écrie le chef de gare, d'un ton où l'on sentait, à la fois, l'indignation et le soulagement, c'est bien toi, butor, qui me l'a fourrée là dessous !...

Enfin le signal sacramentel se donne ; il est suivi de quelques coups de sifflet, et le train se remet en marche.

Heureusement qu'on la retrouva, car autrement...

Un souvenir de nos vieilles avant-revues. — Un de mes oncles qui allait passer dans la landwehr, ne se souciait guère de faire la dépense d'un nouvel uniforme pour remplacer le sien, qui avait subi de graves avaries à l'abbaye des grenadiers de Lausanne. Cet uniforme n'était absolument plus mettable. — Néanmoins, il fallait se présenter une dernière fois à l'avant-revue : comment faire ?... Dans ce temps-là, il était avec la discipline militaire des accommodements. L'avant-revue ayant lieu sous la Grenette, mon oncle, qui était de la 3^{me} compagnie, s'entendit avec un ami appartenant à la 1^{re}. Celui-ci arriva en grande tenue, passa le premier devant le bureau et alla rejoindre mon oncle qui attendait dans une allée voisine, avec un paquet sous le bras. Ils effectuèrent l'échange d'habits, et l'ami rentra tranquillement à la maison, tandis que mon oncle passait son avant-revue en se prélassant comme un jeune homme dans un uniforme presque neuf.

Chauvins. — Chauvinisme.

Pendant la Restauration, on donna le nom de chauvins à d'anciens soldats de l'Empire qui professaient, après la chute de Napoléon, une admiration et une sorte d'adoration pour sa personne et pour ses actes.

Aujourd'hui, on nomme ainsi toute personne entichée d'un patriotisme exagéré ou de toute admiration plus passionnée que raisonnée.

Mais qu'est-ce qui a donné naissance à cette qualification ? C'est la question qu'on nous pose et à laquelle nous répondrons par l'explication suivante :

Au nombre des braves soldats que comptèrent la République et l'Empire, se trouva un nommé Chau-

vin (Nicolas), né à Rochefort. Il reçut dix-sept blessures, toutes par devant, eut trois doigts amputés, une épaule fracturée, le front horriblement mutilé, et obtint, pour prix de ses services, un sabre d'honneur, un ruban rouge et 200 francs de pension.

Ce grognard se fit toujours remarquer dans les camps par une telle naïveté et une telle exagération dans ses sentiments, que ses camarades finirent par le tourner en ridicule.

De l'armée, la réputation de Chauvin se répandit dans la population civile, et bientôt le mot chauvinisme servit à désigner l'idolâtrie napoléonienne, et en général toute espèce d'exagération, principalement en politique.

Lê coraux à la Nanette.

Quand l'est qu'on vâi on sâitâo maniçi sa faulx dein on tsamp d'espacette, seimblîe que n'ia rein d'asse ési, n'est-te pas veré? Eh bin! bailli z'ein vâi iena à n'on lulu que n'a jamé scyi, vo pâodè comptâ qu'à la premire coutelâ la tè pliantè dein terra, à meîn que ne passâi per dessus l'herba et que ne laissâi la mâiti dè l'andain ein adze. Eh bin! l'est por tot dinsé; faut savâi et faut avâi accoutemâ dè fêrè oquiè po s'ein teri à l'honneur; et cein est veré na pas pi polè z'ovradzo, mâ assebin po quand s'agit d'ein preindrè onna bombardâie; kâ tsacon sâ que lè quartettârès que sâvont lâo meti ein pâovont preindrè tant que volliont sein que lâo z'arrevâi rein, et sâvont adé retrovâ l'hotô. Mâ po cliâo pourro z'innocents que ne bâivont pas dou déci pè senanna, on est bin su qu'à la premire torniaula, lâo z'arrevè dâi z'histoires dè la metsance, coumeint on lo pâo liairè dein lo *Journal de Fribor*, que contè sta z'ice:

On pourro gaillâ que n'allâvè dièro ào cabaret qué quand y'avâi dâi vôtès, sè trovâ bliet lo né dâo 26 Noveimbro, vo sèdè bin, adon dè la vôtâ dâo réfèrandon, et ma fâi l'ein avâi 'na tolla eimbarquâie, que ne savâi pas iò l'ein iré, et qu'arrevâi decoutè sa mâison, sè trompè dè porta et s'einfatè dein lo boiton à la tchivra, iò s'étaï tot benhirâo su la litière drâi derrâi la cabra, ein sè peinsèint que fasâi bon retrovâ son lhi quand on étâi on bocon mafi; et et dè bio savâi que fut bintout à sonicâ ào tot fin et à ronelliâ épais.

Mâ tandi la né, la tchivra que n'étaï pas tant à se n'èse po cein que lo lulu lài avâi prâi on pou dè sa pliace, ne put pas restâ étaissa, et coumeint la tête dâo gaillâ sè trovâvè à la pliace iò la tchivra finit, la cabra, ein léveint la quiua, einvoyâ 'na cârra dè grans dè café su la frimousse dâo citoyein, que cein lo réveillâ à mâiti; mâ coumeint sè peinsâvè que l'étaï decoutè sa fenna que portâvè pè lo cou cein qu'on lài dit on «collier dè corail», lo coo s'éma-gina que l'attatse dè cé collier étâi rota, et que tot cein s'égranâvè, et fâ à la tchivra, que pregnâi po sa fenna: Nanette! Nanette! crayo bin que te pai tè coraux!

2

Un nid de fripons.

La rentrée d'Hilaire interrompit la conversation commencée; le déjeuner continua et chacun y fit honneur. Au dessert, le domestique se retira.

— Vous disiez donc, ma chère belle-mère, que vous aviez la perle des serviteurs, dit Gérard, reprenant la conversation où il l'avait laissée en se mettant à table.

— J'ai, en effet, des domestiques modèles, qui se jette raient dans le feu pour m'être agréables et sur lesquels, ma sœur et moi, nous pouvons compter à toute heure du jour et de la nuit.

— Hélas! soupira M. de Nolis, c'est la foi qui sauve!

— Doubteriez-vous de mes paroles, Gérard?

— Ma chère mère, ce que vous dites là, est trop beau; l'humanité, même au point de vue domestique, n'est pas si parfaite, et je suis convaincu que votre très nombreux personnel, si grandement adulé et si fort choyé par vous, ne vaut pas mieux que tant d'autres dont nous connaissons les hauts faits.

— Qui peut vous suggérer ces mauvaises pensées, poursuivit tante Clotilde, à moitié fâchée?

— Mais la vue même de vos gens; avez-vous jamais trouvé rien de plus faux que cette face sournoise qui sort d'ici? Hilaire a-t-il une seule fois regardé quelqu'un en face? Je vous défie de répondre affirmativement. — Louis, du reste, le vaut bien sous ce rapport; les deux font l' paire et doivent s'entendre comme larrons en foire. — Si j'examine le personnel féminin, c'est bien autre chose encore: Victoire, pardonnez-moi ma franchise, est le grand-maréchal du Palais; un peu plus, je dirais la souveraine...

— Ah! Gérard, murmura M^{me} d'Omerley?..

— Mon Dieu, je sais que je vais trop loin, peut-être; eh bien non, la souveraine, c'est vous; mais comme certaines reines constitutionnelles, si vous régniez, vous ne gouvernez pas.

— Tais-toi donc, mon ami, dit en souriant Faustine à son mari, maman va croire que nous sommes venus lui demander à déjeuner dans l'intention arrêtée de dénigrer son entourage.

— Je jure bien, par exemple, que cette pensée ne m'est jamais venue, reprit Gérard; seulement, la conversation étant ramenée sur ce sujet, il faut que j'en aie le cœur net: Pour moi, je le répète, maman est entourée de drôles qui ne valent pas la corde pour les pendre; voilà le grand mot lâché.

— Horreur! s'écria tante Clotilde.

— Peut-on calomnier ainsi de braves gens? continua M^{me} d'Omerley.

— C'est toujours facile d'accuser, reprit avec animation tante Clotilde; mais prouver, c'est bien différent.

— D'abord, je n'accuse personne, dans le sens où vous l'entendez; seulement je répète mon premier dire: vos domestiques sont, comme tant d'autres, non des amis de la maison, — la race est perdue, — mais les sangsues du logis, ce qui est tout autre chose.

— Prouvez-le donc! s'écria M^{lle} de Lhéryn, avec colère.

— Vous voulez des preuves?

— Oui.

— Je t'en prie, mon ami, cède à ma tante et à ma mère, poursuivit Faustine; que peut te faire, après tout, que ses domestiques soient ceci ou cela?

— Tu fâches grand'mère, balbutia Lina, qui écoutait avec un étonnement mêlé de crainte le tour animé de ce dialogue.

— Ces preuves, je consens à vous les donner, mais à une condition.

— Laquelle?

— C'est que vous allez m'obéir aveuglément pendant une semaine; soyez assurées à l'avance que mon pouvoir momentané n'aura rien de tyrannique.

— Ne fût-ce que pour vous confondre, j'y consens pour ma part, dit tante Clotilde.

— Je fais de même, riposta M^{me} d'Omerley.

— Affaire conclue alors. A cinq heures, aujourd'hui même, je vous emmène à Paris.

— A Paris, pour combien de temps?

— Jusqu'à ce qu'il me plaise de faire cesser votre exil; je vous l'ai dit tout à l'heure, il ne dépassera pas une semaine.

— Quoi, huit jours absentes du château?